

# DE LA RUE AU LOGEMENT. EN FINIR AVEC LE SANS ABRISME.

ASSISES NATIONALES de la Fédération des Acteurs de la Solidarité  
AMIENS, les 27 et 28 Septembre 2018

## **Mot d'accueil**, par Philippe DUMOULIN

Président de la Fédération Régionale des Acteurs de la Solidarité - Hauts de France

Monsieur le Président du Conseil Régional des Hauts de France, Monsieur le Président du Conseil Départemental de la Somme, Madame la Maire d'Amiens, Monsieur le Président d'Amiens Métropole, Monsieur le Président de la Fédération des Acteurs de la Solidarité,

Mesdames et messieurs les représentants des organismes déconcentrés de l'Etat, des collectivités territoriales, des bailleurs sociaux, des organismes dédiés à l'aide sociale,

Mesdames et messieurs les représentants bénévoles, et salariés des Fédérations et des associations engagées dans la lutte contre le sans-abrisme, depuis le repérage des personnes sans domicile dans la rue et leur accueil inconditionnel jusqu'au logement, en passant par l'Hébergement et ses ressources d'accompagnement diversifiées et adaptées,

Mesdames et messieurs les représentants des personnes accueillies et accompagnées, et les travailleurs pairs,  
Et enfin vous les travailleurs sociaux en formation,

**Tous acteurs du Logement** à partir de vos missions respectives, et remarquablement présents pour ce challenge,

J'ai le plaisir, au nom de la Fédération Nationale des Acteurs de la Solidarité, de vous accueillir **en terre picarde, à Amiens**, au cœur de la Région des Hauts de France, dans le cadre de nos Assises Nationales que nous avons intitulées : « De la rue au logement. **En finir avec** le sans-abrisme ».

Le choix de situer nos rencontres à Amiens n'est pas neutre : la nouvelle périmétrie de la Région situe cette ville dynamique au centre des redéploiements administratifs, et a généré un nouvel échange d'expériences et de compétences autour des sujets partagés par les acteurs de cette grande Région... au premier rang desquels la lutte contre la précarité et l'exclusion sociale, et la lutte pour l'emploi et la formation. Comme le titrait le film d'Etienne Chatilliez, la vie n'y est pas un long fleuve tranquille ...mais la prégnance de la culture de solidarité ouvrière comme paysanne, la tradition d'accueil, la résilience largement répandue, et la force de la vie associative y sont des atouts essentiels pour répondre aux défis d'inclusion pour nos concitoyens moins chanceux.

Nous le savons tous, l'obtention durable d'un logement est une des conditions premières de cette inclusion. Et comme l'ont déjà campé les premiers intervenants à ces Assises, **le thème de ces deux journées** portera sur le Plan Quinquennal 2018-2022 pour le Logement d' Abord et la lutte contre le sans-abrisme.

Lancé par le Président de la République en Septembre 2017, **ce nouveau plan sur le Logement**, qui ambitionne de promouvoir et d'accélérer l'accès au logement des personnes démunies, se décline autour de 4 priorités, elles-mêmes distribuées autour de ... 16 axes... et 60 mesures.

Vous l'avez remarqué, ces mesures **de niveau technique** sont formulées en objectifs généraux, à l'infinitif, et au stade de la mise en œuvre attendue, il apparaît évidemment nécessaire de **fournir à ces verbes des sujets**, ainsi que des temporalités, pour rendre ces objectifs opérationnels et évaluables. Dit plus simplement, il appartient de définir qui doit et va faire quoi, avec qui, dans quel délai et selon quel ordre de priorités, pour que les responsabilités puissent être repérées, convenues, légitimées, et que l'évaluation puisse jouer son rôle d'imputation et de scansion de la démarche générale.

Car chacun des acteurs que vous êtes est **appelé à s'emparer** de ces objectifs, en fonction de ses mandats et missions, mais aussi souvent à en traiter aux niveaux les plus fins des territoires avec ses **partenaires** fidélisés ou de nouveaux alliés à gagner. En effet, à côté de la prise en compte de cette ambition par les territoires, la condition majeure de la réussite du PLAN est clairement identifiée autour d'un renforcement de la dynamique de coopération, du fonctionnement en réseau et de la synergie des acteurs.

**En cohérence** avec cette volonté de co-construction, il convenait donc de pouvoir **disposer d'un temps et d'un espace** pour permettre aux acteurs impliqués et concernés de faire se rencontrer leurs analyses, valider les diagnostics et les réponses imaginées, évoquer les ressources et les freins à la mise en œuvre, les opportunités à saisir et imaginer les stratégies partenariales gagnantes... Peut-on rappeler cette évidence des sciences de l'action : **les acteurs ne sauraient se limiter à être des opérateurs** : ils sont avant tout des penseurs, et il convient de les associer au plus tôt aux processus de changement où l'on attend leur contribution.

J'aime bien le clin d'œil à la politique actuelle où d'une réunion en fin de processus, l'Etat traduit ou en tout cas affiche un principe de co-construction avec les acteurs...

Dès le printemps, la Fédération Nationale des acteurs de la Solidarité et la Fédération Régionale des Hauts de France se sont donc saisies de cet objectif de réunion défini comme **une priorité en sus** des lourdes préoccupations telles que les mesures tarifaires opposées aux CHRS, ou le Projet de Loi Immigration .

Cet objectif est aujourd'hui atteint. Vous êtes X présents à cet événement, et les équipes nationale et régionale, que je tiens à mettre ici à l'honneur pour leur réactivité et leur capacité à partager leurs compétences, ont élaboré en trois mois congés inclus un **programme alterné** de tables rondes, d'ateliers, de mini - conférences et de temps de rencontres qui vont vous permettre de partager et faire remonter vos interrogations, vos opinions, vos attentes et vos engagements : ce sont les objectifs assignés à ces Assises.

Permettez moi, puisque je tiens le micro, de terminer cette intervention par quelques réflexions personnelles.

La thématique du Logement d' Abord n'est pas nouvelle. Elle a voici déjà quelques années été portée comme une revendication par la FNARS. Il apparaîtrait regrettable que la volonté politique d'y mettre **une priorité** se traduise dans les faits par un déni de l'expérience et de l'efficacité des acteurs associatifs de première ligne. Les structures offrant de l'hébergement ont toujours posé la mise à l'abri comme une **solution intermédiaire** dans l'accession par les personnes à un logement durable, que par réalisme ils savaient non donnée d'entrée pour la grande part des personnes en demande. Entre idéal et réalité, ils ont à la fois constitué un **filet de protection** indispensable aux personnes et à la cohésion sociale, contribué par l'**accompagnement** à la promotion des personnes et de leurs

compétences, **et inventé**, à partir d'une ingéniosité engagée et des partenariats tissés, des réponses spécifiques adaptées aux différents publics et à leurs besoins, créant progressivement une palette d'offres intermédiaires au logement. Cette stratégie dite de l'escalier, en parallèle avec l'image de l'escalier pour l'Insertion de Jacqueline Lorthiois, ne doit pas laisser présupposer qu'elle s'impose aux personnes par le secteur de l'hébergement...tenir cette logique reviendrait à « tirer sur l'ambulance »... au moment même où le Plan Quinquennal affirme à la fois que ce secteur doit pouvoir revenir à ses missions premières...mais encore et toujours servir de filet de protection pour les échecs de parcours dans le Logement ( **Axe 14**). Loin d'être ringards, il apparaît au contraire que les centres d'hébergement sont des partenaires expérimentés, présents et impliqués sur les territoires, et prêts à poursuivre leur collaboration avec les bailleurs et les collectivités pour l'atteinte d'un but qu'ils partagent sans équivoque...pourvu qu'on leur en laisse les moyens.

Une seconde idée me vient, autour du proverbe naturellement attribué à un chinois « Quand le sage désigne la lune, l'imbécile regarde le doigt ». Pourrait on le paraphraser par « quand l'ambition désigne le Logement, le diagnostic focalise sur l' Hébergement »...cause ou conséquence d'un dysfonctionnement dans l'offre de logement ? Sur ce niveau, les bailleurs, les collectivités et les élus auraient/ont tant à nous apprendre !

Et encore... Loger d'abord, oui. Mais la seule installation dans les murs ne suffit pas. Et le Plan le martèle : un accompagnement durable est une clé de l'occupation, en amont, pendant et en aval, pour exercer pleinement les droits et devoirs du locataire et permettre au ménage de s'inscrire dans son environnement en pleine citoyenneté. Une question en découle naturellement, celle des moyens au service de l'ambition...

J'ai bien conscience d'avoir abusé de mon statut d'accueillant, mais c'étaient là trois premières mises en bouche pour vos neurones impatients. Aussi je vous laisse entre les mains de ...et vous remercie de votre écoute.

Bonnes Assises à nous tous !